



## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 15 mai 2018

### Nouvelle saisie d'héroïne pour la Frégate La Fayette dans la zone maritime Sud de l'océan Indien

Le vendredi 11 mai, la frégate française *La Fayette*, dont le port base est Toulon, est envoyée en haute mer au large des côtes tanzaniennes au contact d'un navire suspecté de se livrer au trafic de stupéfiants. L'action se situe dans la zone maritime Sud de l'océan Indien, zone de compétence du préfet de La Réunion, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer. Cependant, cette opération est placée sous le contrôle militaire de l'amiral commandant de la zone maritime océan Indien (« *Alindien* »), basé à Abu Dhabi, en soutien direct de la *Combined Task Force 150*, force navale internationale luttant contre les réseaux terroristes en océan Indien.

La frégate *La Fayette*, avec le concours de son hélicoptère embarqué *Panther* ainsi que d'un avion de surveillance maritime *Falcon* de la Marine nationale, localise le boutre puis l'interroge par radio VHF. En l'absence de réponses cohérentes et de nationalité identifiable, l'envoi d'une équipe de visite est ordonné par *Alindien*. Celle-ci procède, après sécurisation du dispositif, à une enquête de pavillon. L'analyse des documents de bord ne permet pas d'établir la nationalité du navire, soumettant de fait ce dernier à la réglementation française. Malgré une mer particulièrement forte, rendant les conditions d'intervention difficiles, les marins du *La Fayette* procèdent à une fouille minutieuse qui leur permet de découvrir un total de 260 kg d'héroïne, équivalent à plus de 50 millions d'euros. Une fois la décision administrative de destruction signée par le Préfet de La Réunion en sa qualité de délégué du gouvernement français pour l'action de l'État en mer, la destruction de l'héroïne saisie est effectuée par l'équipage du *La Fayette*.

Il s'agit de la troisième saisie de drogue du *La Fayette* depuis le début de sa mission dans l'océan Indien en début d'année. L'entraînement intense de l'équipe de visite, l'expérience acquise lors des précédentes fouilles ainsi que l'étroite collaboration avec les forces de la coalition internationale et l'état-major d'*Alindien* ont permis de porter un nouveau coup à ce trafic de drogue qui profite au financement des réseaux mafieux ou terroristes. Le montant total des saisies du *La Fayette* s'élève maintenant à près de 200 millions d'euros.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974

